

Laurence de la Serna élue à la présidence de la CCIG

20 avr 2020 - 19:46 Communiqué, CCIG 3 minutes de lecture

Le Comité et le Conseil économique de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève ont en outre été complétés de plusieurs personnalités.

A l'occasion de la 155^e Assemblée générale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), qui s'est déroulée ce jour, les Membres ont élu Laurence de la Serna à la présidence de l'institution. Mme de la Serna est ainsi la première femme à occuper cette fonction. Le Comité et le Conseil économique ont en outre été complétés de plusieurs personnalités.

Une femme élue à la présidence

Comme il l'avait exprimé lors de l'Assemblée générale de l'an dernier, le Comité a proposé aux Membres de réaliser un tournus entre le président sortant **Gilles Rufenacht** et la vice-présidente, Laurence de la Serna. Celle-ci a été élue à la quasi-unanimité, devenant ainsi la première femme à la tête de la CCIG. Administratrice déléguée de Jean Gallay SA, après 12 ans en tant que CEO, Laurence de la Serna a aussi une vaste expérience des conseils d'administration dans les domaines industriel et bancaire. Vice-présidente de l'Union Industrielle Genevoise, elle est membre du Conseil stratégique de la promotion économique et a été élue au Conseil de la CCIG en 2011. S'adressant aux Membres, Mme de la Serna a dit : « beaucoup d'entre vous sont actuellement en mode survie. Je n'ai pas d'autre ambition pour la CCIG que de vous aider à vous battre, puis de vous permettre de relancer la machine. Nous devons tenir le cap jusqu'à ce que la pandémie recule, puis reconstruire l'économie sur des bases solides, prenant en compte le fait que l'économie va bien au-delà d'une course aux profits : elle est surtout une œuvre collective, solidaire. »

Gilles Rufenacht a, pour sa part, été désigné vice-président. Parmi les moments forts de son année de présidence, il a souligné « l'agilité de la CCIG à soutenir les entreprises avec une assistance concrète ainsi que sa capacité à s'associer à une politique globale de gestion de crise et de relance ». Au chapitre des faits marquants de 2019, il est en outre revenu sur l'acceptation par le peuple de la réforme de la fiscalité des entreprises et financement de l'AVS (RFFA), bataille dans laquelle « la CCIG a jeté toutes ses forces, au service d'une réforme, dont tant le volet fédéral que le volet genevois étaient équitables et équilibrés. »

Comité et Conseil économique étoffés

Selon les Statuts adoptés l'an dernier, les organes dirigeants de la CCIG sont le Comité et le Conseil économique. Tous deux ont été étoffés. Le Comité, qui exerce la haute direction de la CCIG, a accueilli en son sein **Isabelle Harsch**. CEO de l'entreprise familiale, Henri Harsch HH SA, depuis 2015, Isabelle Harsch en préside également le Conseil d'administration depuis 2016. Elle est en outre présidente du Swiss Venture Club.

Quant au Conseil économique, représentant les principaux secteurs économiques du canton, son rôle est d'agir comme un groupe de réflexion sur l'avenir de l'économie genevoise. Il s'est enrichi des personnalités suivantes : **Marie Barbier-Mueller**, responsable Stratégie, Société Privée de Gérance SA, **Christèle Hiss Holliger**, Equity Partner, Head of

Human Resources (Pictet Wealth Management), Banque Pictet & Cie SA, **Pierre-Alain L'Hôte**, administrateur délégué, PRELCO SA ; **Carole Nachbauer**, responsable Clientèle PME Genève, Credit Suisse (Suisse) SA, **Xavier Patry**, directeur général, Union Maraîchère de Genève, **Valérie Pictet Benoit**, directrice, FIDEPAR SA et **Olivier Straub**, Group Government Affairs Officer, MSC Group.

Nouvelles prestations pour les Membres

L'Assemblée a été l'occasion pour le directeur général de la CCIG, **Vincent Subilia**, de présenter de nouvelles prestations destinées aux Membres. Il s'agit tout d'abord d'une place de marché virtuelle dès à présent disponible, notamment via une application mobile, pour favoriser les relations d'affaires entre les Membres. Ensuite, grâce à un partenariat stratégique conclu avec la société Geneva Intelligence, la CCIG est désormais en mesure de proposer à ses Membres des prestations privilégiées en matière d'intelligence économique.

« L'année écoulée a été un exercice très riche, tant sous l'angle du dynamisme des activités de la CCIG que de sa gouvernance et de son ancrage dans la cité, dit Vincent Subilia. Elle a correspondu à une montée en puissance marquée par le triptyque visibilité, crédibilité et légitimité. Notre institution avance et évolue, mais conserve la même exigence : celle de se battre au quotidien pour nos entrepreneurs, créateurs de valeur. Cela est d'autant plus important dans la situation de crise que nous vivons. »

Soucieuse d'apporter son soutien aux start-ups, qui constituent le tissu économique de demain, la CCIG a en outre introduit une cotisation réduite pour les entreprises qui ont moins de deux ans d'existence. Elle a également décidé d'une aide spéciale à la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (Fongit).

L'Espace 4.4 – un espace de co-working et un business lounge – ouverts au 4^e étage de la « Maison de l'économie » il y a quelques mois, font également partie des nouvelles prestations proposées. Ils accueilleront les Membres sitôt les mesures sanitaires levées.

Congrès mondial des Chambres à Genève en 2023

Lueur d'espoir au bout du tunnel économique actuel, la CCIG a été désignée pour organiser le Congrès mondial des chambres de commerce en juin 2023 : « Ce congrès aura des retombées positives majeures pour le tissu économique genevois, et en particulier pour un secteur qui est aujourd'hui très lourdement affecté par la pandémie, celui de l'accueil, dont les acteurs – qu'il s'agisse de Palexpo, des hôteliers, des restaurateurs ou encore des chauffeurs de taxi – seront les premiers bénéficiaires », a encore précisé Vincent Subilia.

Cellule de crise COVID-19

Depuis le début de la crise, la CCIG s'emploie à informer, accompagner et soutenir ses Membres, ainsi qu'à défendre les entrepreneurs auprès des autorités cantonales et fédérales. La cellule de crise mise en place pour répondre aux interrogations des Membres et les aiguiller, est maintenue. Elle est accessible à l'adresse covid19@ccig.ch ainsi qu'en ligne, sur le site web de la CCIG.

Assemblée digitale et votes via la blockchain

Compte tenu de la situation sanitaire, l'Assemblée de la Chambre s'est déroulée en ligne et a été diffusée en streaming. Les votes, cryptés, ont utilisé la blockchain, grâce à un système mis au point par un Membre de la CCIG, Cryptolex. La CCIG est ainsi très certainement devenue la première Chambre de commerce au monde à utiliser la blockchain – dont Genève est l'une des places fortes – pour son système de vote en ligne et l'une des premières institutions genevoises et suisses à y recourir.